

Un dépistage salivaire est prévu dans notre école lundi 22/03/2021 à la demande de l'ARS pour tous les élèves et personnels qui le souhaitent.

Afin de préparer ces tests **qui sont facultatifs**, vous devez impérativement nous donner votre consentement fiche ARS signée sur laquelle doit figurer le numéro de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant et une photocopie de votre carte vitale
Sans le consentement, le prélèvement ne pourra être effectué.

Organisation :

Le personnel du laboratoire FORTEBIO - UNILABS 16, rue des Fusillés - 40100 DAX se présentera à 8h30 à l'école

3 laborantins seront installés dans la salle de la girafe avec 3 tables avec un circuit « marche en avant » pour que les élèves ne se croisent pas entre classe. Les élèves seront dépistés classe par classe de la PS au CM2

Les élèves seront accompagnés par leur maîtresse/maître et rangés par ordre alphabétique

- Pour chaque classe, la maîtresse/maître remettra au personnel du laboratoire le consentement des parents et la photocopie de la carte vitale de chaque élève.

LE MATERIEL

Une table et une chaise par préleveur labo

Une poubelle DASRI apportée par le laboratoire pour les mouchoirs, les gants, les masques, lingettes...

30 chaises espacées de deux mètres pour assoir les élèves le temps du prélèvement

Boîtes de Mouchoirs

Désinfectant pour les surfaces et sopalin

Hygiène des mains :

- Lingettes désinfectantes pour les élèves ou lavage des mains au lavabo
- Lavage des mains au lavabo pour les adultes

L'ORGANISATION DES TESTS

ne pas avoir mangé au moins 30 minutes avant

ELEVES ET PERSONNELS :

- Prendre chacun son tour un tube étiqueté à son nom et un mouchoir puis s'asseoir pour le prélèvement de salive.
- Dévisser le bouchon du tube
- Accumuler la salive dans la bouche
- Enlever le masque
- Mettre la bouche sur le rebord du tube et laisser couler la salive à l'intérieur
- Revisser le bouchon sur le tube
- Replacer son masque
- Donner le tube et jeter son mouchoir
- Lavage des mains au lavabo pour tous
- Attendre au niveau de l'espace dédié
- Puis les élèves repartent ensemble accompagnés par l'agent de l'école

PRELEVEUR = Laboratoire

- Hygiène des mains et mettre des gants
- Prendre le tube avec une lingette désinfectante inviter l'utilisateur à jeter son mouchoir dans la poubelle ou
- Déposer une lingette désinfectante propre sur la table, inviter l'utilisateur à y déposer son tube et l'inviter à jeter son mouchoir dans la poubelle.
- Prendre le tube et vérifier qu'il est bien fermé
- Mettre le tube dans le sachet plastique fourni par le laboratoire
- Déposer le tube dans le sac de transport

Formulaire de renseignements et de consentement pour la réalisation d'un examen de dépistage de la Covid-19 utilisant les tests sur prélèvement salivaire pour une personne mineure à l'école de Magescq lundi 22 mars

Votre enfant devra se présenter au test de dépistage avec :

- **Ce formulaire complété ;**
- **Une copie de la carte Vitale ou une copie de l'attestation de droits à la sécurité sociale**

Informations d'identité de l'enfant mineur :

N° de sécurité sociale :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Classe :

N° téléphone mobile du ou des parents :

.....

Et/ou

N° Téléphone fixe des parents :

Courriel des parents :

Le résultat du test de l'enfant mineur sera communiqué aux parents. ✓

La mention du téléphone mobile et du courriel des parents est essentielle pour permettre l'envoi des résultats du test par le système d'information national SI-DEP.

Recueil du consentement des titulaires de l'autorité parentale :

Le/ les parent(s) ou responsables légaux de l'élève, après avoir pris connaissance des informations présentées par l'éducation nationale, consent(ent) à la réalisation du test salivaire sur leur enfant.

Dans l'hypothèse où les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale, le formulaire peut être signé par un seul d'entre eux, le parent signataire garantissant que le second titulaire de l'autorité parentale consent également à la réalisation du test de dépistage sur son enfant.

Signature(s) des responsables légaux

Les données concernant votre enfant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du Covid-19, sont enregistrées dans le système d'information national dénommé SI-DEP, mis en oeuvre par la Direction générale de la santé du ministère chargé des solidarités et de la santé, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et de son décret d'application. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage Covid-19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquête sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données de santé. Pour plus d'information sur ce traitement et vos droits sur les données de votre enfant : consultez le site du ministère des solidarités et de la santé (<https://solidaritesante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>). Pour exercer ces droits (accès, rectification, limitation, voire opposition), nous vous invitons à contacter l'adresse postale 'Réfèrent en protection des données – Direction Générale de la Santé (DGS) - Ministère des solidarités et de la santé - 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP' ou l'adresse électronique sidep-rgpd@sante.gouv.fr.

Les données de votre enfant peuvent être conservées par le professionnel de santé pour une durée de trois mois afin de permettre le respect des obligations réglementaires en termes de traçabilité du test. A l'issue de ce délai, les données de votre enfant seront supprimées. Une copie pourra être archivée pendant le délai légal aux fins de constatation, d'exercice ou de défense des droits en justice.